



COMMUNICATION ON PROGRESS FLORIBIS 2020

Période du Juillet 2019 au Juillet 2020

La lettre d'engagement du Directeur Général

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que la société FLORIBIS et l'ensemble de son personnel, renouvellent leurs engagements à soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'Homme, le droit du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'activité et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, vous trouverez dans ce rapport les résultats de nos activités (2019-2020) axées sur la mise en œuvre des dix principes de Pacte Mondial

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma haute considération.

Jean Christophe PEYRE

Directeur général FLORIBIS

ANALABE VOHEMAR, le 08 Juillet 2020

Présentation du Global Compact ou Pacte Mondial

En adhérant au Pacte Mondial, les entreprises s'engagent à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur dix principes universellement acceptés se rapportant à quatre grands thèmes :

- Les droits de l'Homme
- Les normes du travail
- L'environnement
- La lutte contre la corruption

Le Pacte Mondial, principale initiative mondiale d'entreprises citoyennes- qui regroupe des milliers d'organisations réparties dans plus de 100 pays – a pour objectif premier de promouvoir la légitimité sociale des entreprises et des marchés.

Adhérer au Pacte Mondial, c'est partager la conviction que les pratiques commerciales – fondées sur un certain nombre de principes universellement reconnus – contribueront à l'émergence d'un marché mondial plus stable, plus équitable, plus ouvert et de sociétés prospères et dynamiques.

Le Pacte Mondial est :

- Une initiative volontaire visant à promouvoir le développement durable et le civisme social
- Un ensemble de valeurs fondées sur des principes universellement acceptés
- Un réseau d'entreprises et d'autres parties prenantes
- Un forum d'apprentissage et d'échange de données d'expériences

Le Pacte Mondial n'est pas :

- Juridiquement contraignant
- Un moyen de surveiller et de contrôler les entreprises
- Une norme, un système de gestion, ni un code de conduite
- Un organe de réglementation ni une agence de relations publiques

Rappel des dix principes du pacte mondial

DROITS DE L'HOMME

- **Principe 1:** Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
- **Principe 2:** Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- **Principe 3:** Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- **Principe 4:** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
- **Principe 5:** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- **Principe 6:** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

ENVIRONNEMENT

- **Principe 7:** Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
- **Principe 8:** Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- **Principe 9:** Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- **Principe 10:** Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin



En adhérant au Pacte Mondial, la société Flor Ibis proclame publiquement son attachement aux dix principes universels de l'initiative et, à ce titre, s'engage :

- A prendre des mesures pour modifier la façon dont elle opère afin que le Pacte Mondial et ses principes s'intègrent à son mode d'administration, à sa stratégie, à sa culture et à ses activités quotidiennes ;
- A décrire dans son rapport annuel ou dans un rapport de gestion similaire la manière dont elle applique le Pacte Mondial et ses principes (Communication sur les progrès réalisés) ;
- A faire campagne en faveur du Pacte Mondial et de ses principes, par le biais de déclarations publiques, etc.



QUI EST FLORIBIS?

Situé au nord est de Madagascar, Flor Ibis est une société agricole productrice et exportatrice de vanille en gousse et d'huiles essentielles.

Les vanilles sont issues d'une part de la plantation (certifiée BIO par ECOCERT et Fairtrade par FLOCERT); et d'autre part, de la collecte auprès d'associations paysannes et de collecteurs.

Une part grandissante de notre approvisionnement en vanilles provient des associations paysannes qui travaillent en étroite collaboration avec nous.

Les matières premières pour la distillation sont issus de notre plantation et des associations paysannes créées dans ce sens afin d'aider durablement les producteurs.

Afin de garantir au client la transparence de la société Flor Ibis, un cabinet externe (cabinet Gerard CATEIN, Membre de BAKER TILLY International) s'occupe annuellement de l'audit des transactions de la société.

Pour démontrer sa contribution dans le développement durable du secteur agricole à Madagascar, Floribis est certifiée SMETA 4 Pillars depuis 2014 et FOR LIFE depuis le début de l'année 2018.

La société est signataire du pacte mondiale de l'ONU (Global Compact) depuis 2008 par l'intermédiaire de son Directeur Général.

PERIMETRE D'APPLICATION ET OBJECTIFS DE LA SOCIETE FLORIBIS

Préambule : Périmètre d'application et description des activités

Depuis 2008 jusqu'à ce jour, nos actions se sont concentrées sur l'atteinte des objectifs déclarés dans les COP précédents notamment :

- La bonne gouvernance au sein de la Société
- La gestion durable des ressources naturelles
- La gestion des ressources humaines et
- L'offre des produits responsables

Les objectifs globaux de la société ont été axés sur ces principes notamment en matière de développement durable et responsabilité sociétale.

Implanter les 10 principes dans la stratégie et les opérations de la société Floribis

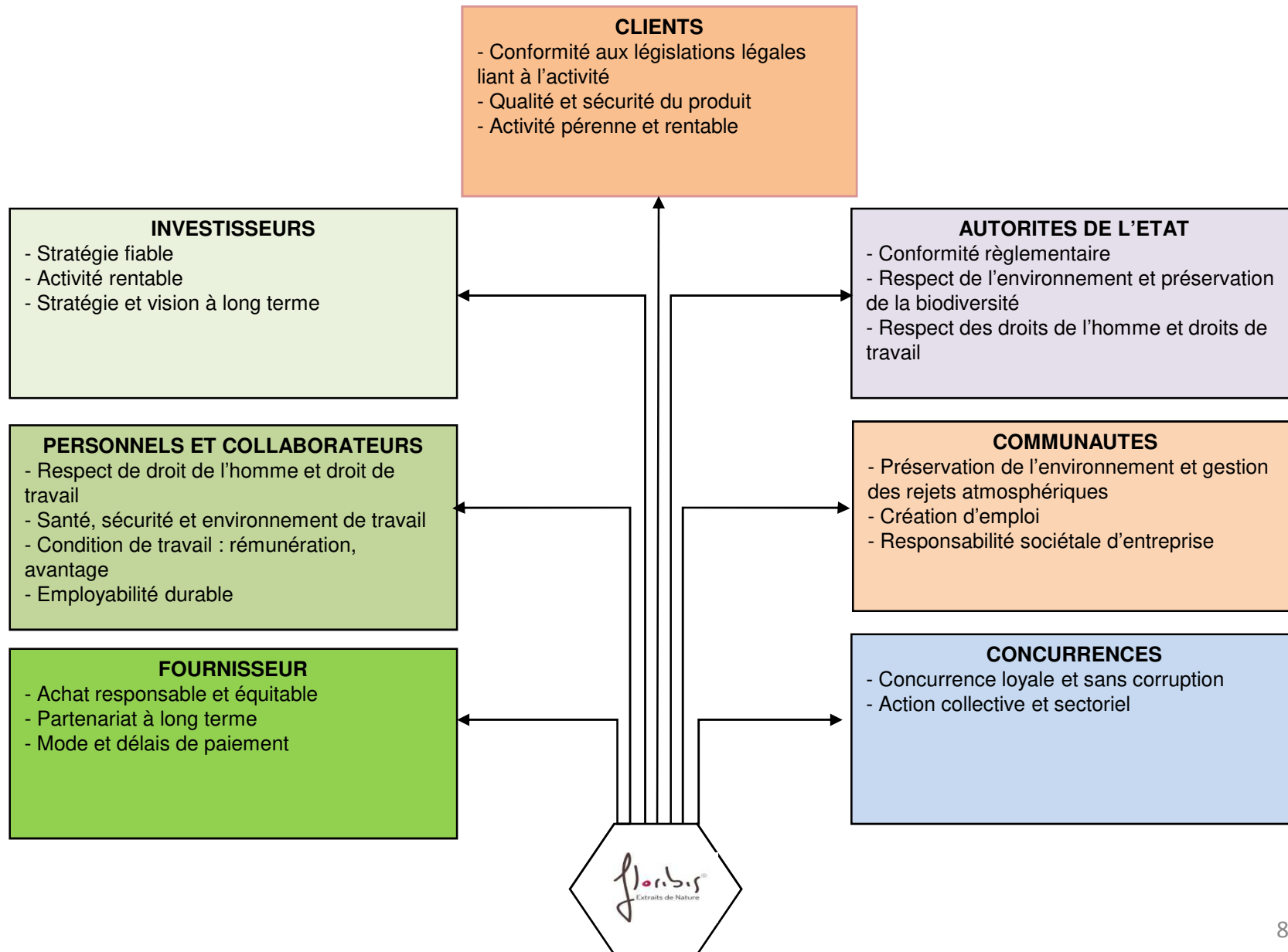
Les dix principes du Pacte Mondial font partie intégrante des stratégies de Floribis.

La vision de Floribis est la suivante:

« Grâce à l'amélioration continue de notre expertise, avec des collaborateurs passionnés, nous réaliserons des produits de hauts standards pour satisfaire les exigences de nos clients et contribuer au développement durable du secteur agricole à Madagascar. »

Ceci a été intégré dans les objectifs sectoriels de chaque département avec une implication jusqu'aux employés.

Les attentes des parties prenantes



La Bonne gouvernance au sein de la société FLORIBIS

Pour assurer la conformité de l'entreprise et assurer les attentes des parties prenantes, Floribis s'est engagé durant l'année 2019 à:

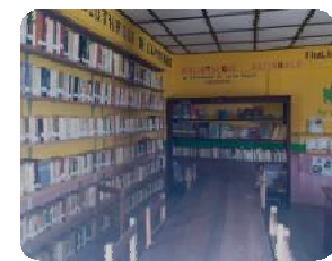
- Se conformer en terme de de santé et sécurité au travail, les normes du travail, l'environnement et l'éthique commerciale en renouvelant la certification SMETA 4 Pillars
- S'améliorer dans notre système de responsabilité sociétal en renouvelant notre certification For Life
- Continuer notre engagement dans la commerce équitable en renouvelant la certification Fair Trade
- Assurer nos clients de la conformité et la sécurité alimentaire de nos produits conservant notre certification HACCP
- Valoriser et à produire des produits biologiques en continuant la certification BIO ECOCERT

DROIT DE L'HOMME

FLORIBIS, en collaboration avec ses partenaires commerciales MANE et NESTE, mènent ensemble des projets d'aide sociale dans leurs différentes zones d'intervention.

➤ Apport et soutien dans le domaine éducatif:

- distribution des kits scolaires pour les enfants des employés,
- cours de la langue française et analphabétisation pour les employés
- réouverture de la bibliothèque municipale et mise en place de plusieurs activités pour inciter les écoliers à la lecture
- construction de salle de classe et de sanitaire pour plus de 1000 écoliers



➤ **Support et éducation dans le domaine de la santé et de l'assainissement:**

- Mise en place d'un centre médical disponible pour tous nos personnels
- Sensibilisation de nos employés au planning familial
- Sensibilisation et dépistage VIH/SIDA de nos employés
- Don de divers matériaux pour assainissement de la commune de Vohémar

➤ **Support social:**

- Distribution de 150 vélos pour nos employés
- Donation de riz à tout le personnel durant la fin d'année
- Vente à prix abordable du riz durant la saison où le prix du riz dans la région est élevée



NORMES DU TRAVAIL

FLORIBIS est le plus grand employeur elle est le plus grand employeur de la ville, et l'une des plus grands dans la région SAVA.

➤ **Lutte contre le travail des enfants:**

FLORIBIS, entant qu'acteur majeur dans la production et collection de vanille dans la région SAVA s'est engagé, comme chaque année, à lutte contre le travail des enfants auprès du Comité Régional de Lutte contre le Travail des Enfants (CRLTE) et travail en étroite collaboration avec le CISCO de la commune de Vohémar pour des projets dans le domaine de l'éducation des enfants.

➤ **Le droit et autonomisation des femmes**

Les femmes comptent 36% de l'employé de Floribis et travaillant dans différents secteurs d'activité dans l'entreprise: administration, plantation, production (préparation de vanille, production des huiles essentielles, ...)

➤ **Intégration des jeunes dans le monde du travail**

1200 employés travaillent chez Floribis avec une moyenne d'âge de 25 ans

A part nos employés permanents et saisonniers, plusieurs familles et jeunes travaillent en collaboration avec Floribis en s'intégrant dans différentes associations de producteur, qui nous fournissent les matières premières telles que vanille, gnidia, ylang. Durant cette année 2020, on compte neuf (9) associations dont lesquelles participent 1 691 producteurs.

Description des actions mises en œuvre sur les 10 principes dans la chaîne de valeur

Activités	Axes	Objectifs	Indicateurs	KPI	Moyens de vérification	Résultats Mi 219-2020
Gouvernance	Principe N° 1 à 10	Mise en place de la Stratégie RESPONSABILE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE	Certification SMETA IV PILLARS et FOR LIFE	Score SMETA	Rapport d'audit SMETA – FOR LIFE	Certificat SMETA – FOR LIFE maintenu
	Principes N° 10	Règles de bonnes conduites des affaires mises en place	Pourcentage d'implémentation du nouveau code de conduite	100%	Rapport interne	100%
			Nombre de conventions établi avec les partenaires commerciaux	100%		100%

Description des actions mises en œuvre sur les 10 principes dans la chaîne de valeur

Activités	Axes	Objectifs	Indicateurs	KPI	Moyens de vérification	Résultats Mi 2019-2020
Utilisation des ressources naturelles	Principe N° 7 à 9	Amélioration des terres par les techniques biologiques	Superficie de la plantation vanille	60ha	Rapport d'activité au niveau des Départements	60ha
			Superficie de la plantation de vétiver	100ha		100ha
			Superficie de la plantation de plantation d'ylang	100ha		100ha
		Etude d'impact des nouveaux projets	Etude d'impact environnemental de la récolte des fleurs de Gnidia Daphnifolia (plante sauvage)	1		1
		Valorisation de la zone dégradée.	Superficie de la zone plantée . Plantation réalisée: Ylang-ylang, Neem, giroflier, Mandrofo, Ramy, Combava, Bigaradier	58,5ha		58,5ha

Description des actions mises en œuvre sur les 10 principes dans la chaîne de valeur

Activités	Axes	Objectifs	Indicateurs	KPI	Moyens de vérification	Résultats Mi 2019-2020
Utilisation des ressources naturelles	Principe N° 7 à 9	Réduction de la pression sur l'environnement en apportant un revenu aux paysans	Superficie d'Ylang avec les associations paysannes	14ha	Rapport d'activité au niveau des Départements	14ha
		Production d'énergie durablement gérée avec le bois d'acacia pour la distillation	Superficie d'acacia planté avec l'association paysanne	200ha		200ha
		Améliorer la gestion de l'eau	Utilisation de la micro-irrigation pour la plantation	100%	Rapport d'activité au niveau du Département responsable de la plantation	100%

Description des actions mises en œuvre sur les 10 principes dans la chaîne de valeur

Activités	Axes	Objectifs	Indicateurs	KPI	Moyens de vérification	Résultats Mi 2019-2020
Gestion des ressources humaines	Principe N° 3 à 6	Assurer un environnement de travail sécurisé aux employés	Nombre d'associations d'employés	3	Rapport interne	2
			Pourcentage d'employé ayant un contrat de travail	100%		100%
			Pourcentage d'employés âgés de plus de 18 ans	100%		100%
			Pourcentage de femme dans le staff	50%		50%
		Centre Culture d'entreprise sur le développement personnel	Nombre de dialogue avec les représentants des employés	>1/ an		2
			Nombre de dialogue avec chaque association	>1/ an		1
			Nombre de dialogue avec les autorités locales	<1/ an		1
Offre de produits	Principe N° 7 à 9	Certifier les produits aux normes d'agriculture durable et/ou biologique pour la vanille	Certification Bio - ECOCERT	Conformité 100%	Certificat suivant audit tierce partie	Certification maintenue
			Certification Fair trade FLO CERT	Conformité 100%		Certification maintenue



La société Floribis a pour ambition d'offrir à ses collaborateurs et ses partenaires une condition de vie meilleure par l'intermédiaire des appuis et des projets sociaux qu'elle entreprend.

Pour assurer la continuité des actions menées dans le plan social et environnemental, la société Floribis s'est engagée au renouvellement de la certification SMETA 4 PILLAR, FOR LIFE



Juillet 2020
© Copyright: Floribis SARL

FLORIBIS SARL
N°R.C.2000B00290
N°NIF : 2000114602
N°STAT : 46101 72 2013 0 00594
Adresse: BP 34 VOHEMAR
Tél. : +261 32 11 063 34
Fax : +33 4 27 04 00 16
E-mail : floribis@floribis-mg.com
www.floribis.mg

